

## Chek list pour le jour de votre arrivée:

- Télécharger et remplir le formulaire de [déclaration d'engagement d'une caution personnelle et solidaire](#) (1)
- Fournir la photocopie de la pièce d'identité de votre cautionnaire
- Fournir votre attestation d'assurance locative pour le logement Maisel (attention les bâtiments n'ont pas tous la même adresse postale !)
- La somme de **600 €** correspondant au **dépôt de garantie** à l'ordre de la MAISEL SudParis sauf en cas de réadmission pour l'année scolaire suivante (2). **Etablir ou préparer** un chèque, un virement (demander le RIB par email – [infomaisel@imtbs-tsp.eu](mailto:infomaisel@imtbs-tsp.eu) - **apporter la preuve du virement effectué**) ou en espèces
- Fournir un RIB (2)
- Si vous souhaitez régler vos redevances par prélèvement bancaire**, télécharger le **Mandat de prélèvement SEPA** à remplir et signer par le titulaire du compte à débiter **et fournir un RIB de ce compte.**
- Si vous souhaitez un parking voiture sécurisé**, fournir la photocopie du certificat d'immatriculation de votre véhicule ; si vous souhaitez un parking en sous-sol au bâtiment U6, établir un chèque de caution de 50 € pour l'émetteur (*non encaissé*)
- Si vous êtes mineur**, télécharger et remplir le formulaire de **décharge de responsabilité pour mineur**
- Si vous n'êtes pas étudiant à IMT-BS, à TSP ou à l'ENSIIE**, fournir la photocopie de votre carte d'étudiant ou un certificat de scolarité

*(1) Les cautionnaires (personnes physiques) ne résidant pas en France sont acceptés dans les termes de la Déclaration d'engagement d'une caution personnelle et solidaire.*

*(2) Les étudiants ne disposant pas de compte bancaire en France devront ouvrir un compte après leur installation ; le versement du dépôt de garantie s'effectuera en espèces ou par carte bancaire le jour de leur arrivée à la MAISEL SudParis.*